

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 AVRIL 2014

Le mardi 22 avril 2014, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

Présents :

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Sandrine RAMBAUD, Josiane COUILLEAUX, Manuella MORIN, Carine BELLIARD, Aline LEBRETON et Aurore BIBRON,

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Miguel CAMUS, Raymond LELIEVRE, René VAUGEOIS, Stéphane MANCEAU, Damien COUILLEAUX, Denis MARCHAND et Daniel GERAULT.

Absents Excusés : *Josiane COUILLEAUX*

Secrétaire de séance : *Aline LEBRETON*



Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 08/04/2014*
- II. DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL*
- III. SUBVENTION « CHEZ POPY »*
- IV. DELEGATION AU MAIRE : LIGNE DE TRESORERIE*
- V. DELEGATION DE FONCTION CONSEILLER MUNICIPAL*
- VI. VENTE MAISON DRUGEON/COUILLEAUX*
- VII. COMMISSIONS COMMUNAUTES DE COMMUNES*
- VIII. ALSH : VALIDATION TARIFS CAMP ÉTÉ JUILLET 2014*
- IX. CONSULTATION PREALABLE VENTE CIL*
- X. AUTORISATION DE FAUCHAGE*
- XI. ORGANISATION DE L'ETAT EN MAYENNE*
- XII. ORGANISATION DES ELECTIONS EUROPEENNES 25 MAI 2014*
- XIII. INVITATION PERSONNEL COMMUNAL*
- XIV. QUESTIONS DIVERSES*



I. APPROBATION DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 8 AVRIL 2014

II. DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Le maire fait part à l'ensemble du conseil municipal que M. Jean-Claude FONT a présenté sa démission de conseiller municipal par courrier le 18 avril 2014.

Mickaël DELAHAYE informe que M. Daniel GERAULT succèdera donc à M.FONT

L'ensemble du conseil municipal souhaite donc la bienvenue à Daniel GERAULT.

III. SUBVENTION CHEZ PAPY

Afin de faire un bilan sur le festival Chez Papy qui a eu lieu ces deux dernières années, une rencontre avec le maire et deux représentants de l'association « Chez Papy » Medhi et Benjamin GAUTHEUR a eu lieu.

Le Festival Chez Papy Edition 2012 a dégagé un résultat excédentaire de 8 788,07 €. Le Festival Edition 2013, à fin août 2013, se termine avec un résultat déficitaire de 14 263, 53 €.

Le bilan cumulé des deux éditions fait ressortir un résultat DEFICITAIRE au 31 décembre 2013 de 2 657,65 €.

Le Festival ne sera donc pas renouvelé pour cette année par manque de trésorerie.

Par délibération du 23 mai 2013, le conseil municipal, à l'unanimité, a attribué à l'association une subvention d'un montant de 1 000 € et 500 € supplémentaire en cas de déficit.

La somme de 1 000 € ayant déjà été donnée, il reste à délibérer sur le versement des 500 € supplémentaires à verser.

DELIBERATION : Le conseil municipal, au vue du déficit de l'association « chez Papy », décide, à l'unanimité, de verser les 500 € qui avaient été promis l'an passé en cas de résultat déficitaire.

IV. DELEGATION AU MAIRE : LIGNE DE TRESORERIE

Dans sa délibération du 8 avril, le Maire informe le conseil municipal qu'il n'a eu délégation pour la création de ligne de trésorerie.

Cependant une convention pour une ouverture de crédit d'un montant de 200 000 € a été signée avec le Crédit Agricole en juillet 2013 et qu'actuellement des fonds ont déjà été débloqués.

Le Maire propose d'avoir délégation pour les opérations concernant les lignes de trésorerie.

DELIBERATION : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne délégation au maire pour :

- ***Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 200 000 €***
- ***Procéder aux débloqués des fonds***
- ***Effectuer les remboursements de crédit***

V. DELEGATION DE FONCTION CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à l'arrivée de Daniel GERAULT au sein du conseil municipal, le maire propose de l'intégrer au sein des commissions déléguées, en tant que titulaire, suppléant ou membre, qui ont été mises en place lors du précédent conseil.

Voici les propositions de délégations :

| COMMISSIONS | TITULAIRES | SUPPLEANTS | MEMBRES |
|--|---------------------------|---------------------------|--|
| <i>Cimetière</i> <i>(entretien, gestion du parc, concession, gestion des décès, tarifs)</i> | Josiane COUILLEAUX | Daniel GERAULT | Raymond LELIEVRE Carine BELLIARD |
| <i>Associations</i> <i>(Relations, subventions)</i> | Damien COUILLEAUX | Daniel GERAULT | Stéphane MANCEAU Manuella MORIN René VAUGEOIS Aline LEBRETON |
| <i>Tourisme et patrimoine</i> <i>(opérations ponctuelles avec la communauté de Communes)</i> | Daniel GERAULT | | |
| <i>Sécurité</i> <i>(prévention routière, incendie, vitesse, document unique, SDIS)</i> | Miguel CAMUS | Daniel GERAULT | Stéphane MANCEAU Aline LEBRETON |
| <i>Commerces et artisanat</i> <i>(Développement, relations, marché, travaux)</i> | Sandrine RAMBAUD | Carine BELLIARD | Aline LEBRETON Daniel GERAULT |
| <i>Affaires culturelles</i> | Aurore BIBRON | Daniel GERAULT | |
| <i>Eau et Electricité</i> <i>(gestion, SDEGM, syndicat de la rivière, syndicat d'eau, relations)</i> | Christelle BEAUDOUIN | Miguel CAMUS | Carine BELLIARD Daniel GERAULT |
| <i>Urbanisme</i> <i>(permis de construire, déclaration de travaux, CU ...)</i> | Raymond LELIEVRE | Miguel CAMUS | Carine BELLIARD Daniel GERAULT Damien COUILLEAUX |
| <i>Accessibilité</i> <i>(mise aux normes)</i> | Stéphane MANCEAU | Daniel GERAULT | René VAUGEOIS Miguel CAMUS |
| <i>Déchetterie/Point de collecte</i> <i>(Suivi)</i> | Christelle BEAUDOUIN | Daniel GERAULT | Miguel CAMUS Aline LEBRETON Stéphane MANCEAU |
| <i>Cadre de vie</i> <i>(Fleurissement, festivités, développement durable)</i> | Daniel GERAULT | Aurore BIBRON | Aline LEBRETON Stéphane MANCEAU Carine BELLIARD René VAUGEOIS |

DELIBERATION: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les commissions déléguées attribuées à Daniel GERAULT.

VI. VENTE DRUGEON/COUILLEAUX

Sandrine RAMBAUD, déléguée à la commission Gestion immobilière, a rencontré deux professionnels afin de réaliser des devis pour le traitement de la mэрule.

Le résultat de la mise en concurrence entre les deux professionnels est le suivant :

| | | | |
|------------------------------|---------------------|--|--|
| 1^{er} devis | 31 350 € TTC | Traitement sur l'ensemble de la maison | Dont 1 000 € inclus pour le traitement du solivage non prévu à la base |
| 2^{ème} devis | 7 000 € TTC | | |

Le traitement est garanti 10 ans.

Il est précisé que la maison doit impérativement être hors d'eau (avant ou peu de temps après travaux) afin d'éviter la propagation de la mэрule, et, pour que le traitement puisse être réalisé et efficace.

Ces deux devis seront transmis pour information au futur acquéreur.

DELIBERATION: Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de proposer la vente de la maison au futur acquéreur sans traitement préalable de la mэрule ou juste avant la vente avec la nécessité pour l'acquéreur d'une mise hors d'eau rapide après le traitement.

VII. COMMISSIONS COMMUNAUTES DE COMMUNES

| COMMISSIONS | PARTICIPANTS |
|---|---|
| <i>Service à la personne et jeunes</i> | MARCHAND Denis BIBRON Aurore MORIN Manuella |
| <i>Environnement déchets, SPANC</i> | BEAUDOUIN Christelle CAMUS Miguel |
| <i>Logement, transport et infrastructures routières</i> | CAMUS Miguel LELIEVRE Raymond |
| <i>Ecole intercommunale des sports et centre aquatique</i> | COUILLEAUX Damien MANCEAU Stéphane |
| <i>Finances</i> | DELAHAYE Mickaël DENIS Marchand |
| <i>Tourisme</i> | GERAULT Daniel BELLIARD Carine |
| <i>Aménagement du territoire</i> | BEAUDOUIN Christelle BELLIARD Carine |
| <i>Relations internes</i> | BEAUDOUIN Christelle LEBRETON Aline |
| <i>Stratégie économique</i> | RAMBAUD Sandrine |
| <i>Prestation de service</i> | CAMUS Miguel |
| <i>Comité de pilotage du projet de centre aquatique intercommunal</i> | RAMBAUD Sandrine |

DELIBERATION: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les commissions de la Communauté de Communes

VIII. ASLH : VALIDATION DES TARIFS CAMPS ETE JUILLET 2014

- ✓ *Camp multisports à GORRON pour les 7/10 ans du 7 au 11 juillet 2014 soit **5 jours** pour 20 jeunes*

| | <i>QF – de 600</i> | <i>QF de 600 à 899</i> | <i>QF 900 et +</i> |
|---------------------|--------------------|------------------------|--------------------|
| <i>Commune</i> | 75 € | 80 € | 85 € |
| <i>Hors Commune</i> | 85€ | 90 € | 95 € |

- ✓ *Camp multisports à GORRON pour les 11/14 ans du 15 au 18 juillet 2014 soit **4 jours** pour 20 jeunes*

| | <i>QF – de 600</i> | <i>QF de 600 à 899</i> | <i>QF 900 et +</i> |
|---------------------|--------------------|------------------------|--------------------|
| <i>Commune</i> | 65 € | 70 € | 75 € |
| <i>Hors commune</i> | 75 € | 80 € | 85 € |

DELIBERATION : *Le conseil municipal, avec 13 voix pour et 1 abstention, valide les tarifs proposés pour les camps d'été de juillet 2014*

IX. CONSULTATION PREALABLE VENTE CIL

Avant de poursuivre la vente du terrain « Drugeon » au CIL, le maire soumet à l'ensemble du conseil municipal une rencontre préalable avec les propriétaires qui encadrent ce terrain. Certains de ces propriétaires ayant fait part de leur souhait d'acquérir une bande de ce terrain à titre personnel.

DELIBERATION : *Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la rencontre préalable des propriétaires*

X. AUTORISATION DE FAUCHAGE

La commune de Commer est propriétaire de terrains qu'il faut entretenir afin de ne pas laisser ces derniers à l'état d'abandon. L'entretien de ces terrains, au niveau temps, est une charge supplémentaire pour les agents techniques de la commune qui ont déjà bien à faire.

Le maire suggère de proposer aux agriculteurs de Commer de réaliser le fauchage de deux parcelles (Terrain Drugeon et Lot du Muguet) à celui qui en offrira le meilleur tarif.

Les propositions de prix devront être faites par courrier et déposées en mairie au plus tard le 19 mai 2014.

Lors de la réunion de conseil municipal du mardi 27 mai 2014, les propositions de prix seront analysées et la plus offrante sera donc retenue. Une convention d'autorisation de fauchage sera mise en place.

DELIBERATION: *Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la mise en place de la convention d'autorisation de fauchage avec l'agriculteur le plus offrant.*

XI. ORGANISATION DE L'ETAT EN MAYENNE

Suite à une réunion à la Préfecture le 9 avril 2014, le maire présente aux conseillers municipaux un document présentant l'organisation de l'Etat en Mayenne avec tous les services dont la commune pourrait avoir besoin.

XII. ORGANISATION DES ELECTIONS EUROPEENNES 25 MAI 2014

| 8h-10h30 | 10h30-13h | 13h-15h30 | 15h30-18h |
|------------------|----------------------|------------------|------------------|
| Carine BELLIARD | Miguel CAMUS | Sandrine RAMBAUD | Daniel GERAULT |
| Aurore BIBRON | Damien COUILLEAUX | Raymond LELIEVRE | Mickael DELAHAYE |
| Stéphane MANCEAU | Christelle BEAUDOUIN | René VAUGEOIS | Manuela MORIN |

Dépouillement : Mickaël DELAHAYE, Raymond LELIEVRE, Daniel GERAULT, René VAUGEOIS, Christelle BEAUDOUIN, Manuel MORIN, Sandrine RAMBDAUD et Stéphane MANCEAU

XIII. INVITATION PERSONNEL COMMUNAL

Une rencontre conseillers municipaux et employés communaux aura lieu lundi 19 mai à 19h15 à la salle de la mairie afin de faire connaissance.

XIV. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ **DPU** : Vente 7 Rue de l'Houllière

DELIBERATION: *le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir le droit de préemption urbain sur ce bien dans le sens où cela ne fait pas entrave au PLU.*

- ✓ **Famille Rurale** : demande de subvention pour 2014

Le maire présente la demande de subvention de l'Association Familles Rurales de COMMER ainsi que le bilan financier de l'année 2014.

DELIBERATION: *Après avoir pris connaissance du bilan, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le versement de la subvention à l'association FAMILLE RURALE pour un montant de 300 €.*

✓ **UDAF**

La mairie est informée par courrier que **MME Janine GIFFARD** est proposée pour représenter l'UDAF au sein de la commune.
Le maire demande l'avis au conseil municipal.

DELIBERATION: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la proposition faite par l'UDAF.

✓ **Election membres Délégué et Suppléant au SDEGM**

Suite à l'élection du délégué, Mickaël DELAHAYE et de son suppléant, Miguel CAMUS au sein du SDEGM, lors de la précédente réunion de conseil municipal, le maire propose au conseil municipal d'inverser les deux nominations.
Miguel CAMUS est donc délégué et Mickaël DELAHAYE est suppléant.

DELIBERATION: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, cette nomination.

✓ **Election membres Délégué et Suppléant au Syndicat de la Rivière de la Mayenne**

Suite à l'élection du délégué, Mickaël DELAHAYE et de son suppléant, Christelle BEAUDOUIN au sein du Syndicat de la Rivière de la Mayenne, lors de la précédente réunion de conseil municipal, le maire propose au conseil municipal d'inverser les deux nominations.
Christelle BEAUDOUIN est donc délégué et Mickaël DELAHAYE est suppléant.

DELIBERATION: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, cette nomination.

✓ **Maintenance informatique ordinateur portable Directeur d'Animation**

La société CONTY a transmis un devis à la mairie pour le renouvellement de la maintenance informatique de l'ordinateur portable du Directeur d'Animation.
Le devis proposé par la société pour cette maintenance s'élève à 143,11 € H.T hors pièces détachées.

DELIBERATION: Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas donner suite au devis de la société CONTY

✓ **Association TENNIS de Commer**

- ☞ Portes-ouvertes : dimanche 27 avril 2014 de 10h à 13h00 au terrain de tennis
- ☞ Assemblée Générale : mardi 29 avril 2014 à 20h30 salle de la mairie.

✓ **Mucoviscidose : 27 et 28 septembre 2014**

La mairie renouvelle cette année encore sa participation financière pour la mucoviscidose à hauteur de 350 € pour l'achat de l'alimentation.

✓ *Associations de Commer*

Réfléchir à une date pour organiser une réunion avec les membres des Associations et le conseil municipal afin d'échanger ensemble.

Il est 00h40, la séance est levée.

Le Maire,

Mickaël DELAHAYE

Le secrétaire de séance,

Aline LEBRETON